PLATEAU DES Petites Roches
Mairie de Plateau-Des-Petites-Roches
4965, route des Trois Villages
38660 Plateau des Petites Roches
04.76.08.31.48
mairie@petites-roches.org

Plateau-Des-Petites-Roches,
Le 29/08/2025

AVIS

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire,
Le Jeudi 4 septembre 2025, à 20h30
En mairie,

Madame le Maire,
Dominique CLOUZEAU

Ordre du Jour

2025-09.00 Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 3 juillet 2025

AFFAIRES GENERALES

2025-09.01 Réintégration des séances du Conseil Municipal et des célébrations des mariages en la Maison Commune.
2025-09.02 Dénomination et numérotation des voies de la Commune, suite des délibérations n°2025-05.03 et n°2025-07.01.
2025-09.03 Reconduite du budget participatif 2025 jusqu'au 3 novembre 2025, modification de la délibération n°2025-05.02.
2025-09.04 Convention et avenant conclus avec le Centre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour l'accompagnement au projet de valorisation du site des anciens sanatoriums.
2025-09.05 Mandat de maitrise d'ouvrage déléguée à la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour les travaux de reprise de l'accès à l'alpage de « l'Aulp du seuil ».
2025-09.06 Transfert de compétence à la Communauté de Communes Le Grésivaudan : funiculaire de Saint-Hilaire-du-Touvet.
2025-09.07 Transfert de compétence à la Communauté de Communes Le Grésivaudan : domaine nordique du Barioz.
2025-09.08 Approbation du nouveau projet de statuts de la société publique locale (SPL) « SPL du Grésivaudan », modification de la délibération n°2025-06.03.

REGIE

2025-09.09 Modalités de cession des modules ludiques de la station de ski de Saint-Hilaire.
2025-09.10 Décision modificative n°1 relative au budget de la Régie des Remontées Mécaniques 2025.

FINANCES

2025-09.11 Reversement d'une subvention de 3 000 € de la CAF au porteur du projet participatif 2024 pour la construction d'une gloriette.
2025-09.12 Vente de la maison SAUZET – annule et remplace délibération 2022-12.03.

RESSOURCES HUMAINES

2025-09.13 Modification du tableau des emplois.
2025-09.14 Rémunération à titre exceptionnel d'heures supplémentaires pour un agent de la filière technique de catégorie C.

DIVERS

2025-09.15 Compte-rendu des décisions prises par Madame le Maire au titre de l'article L2122-22 du CGCT.